

DE : Madame Sonia Bélanger
Ministre responsable des Aînés
Ministre déléguée à la Santé

Le 23 juillet 2025

Monsieur Lionel Carmant
Ministre responsable des Services sociaux

Monsieur Christian Dubé
Ministre de la Santé

TITRE : Projet de stratégie nationale de prévention en santé 2025-2035

PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC

1- Contexte

Un projet de stratégie nationale de prévention en santé (ci-après Stratégie) a été développé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), en collaboration avec plus d'une vingtaine de ministères et d'organismes gouvernementaux. Ce projet est soumis au Conseil des ministres pour adoption.

Ce projet d'envergure permettra d'améliorer la santé et le bien-être de la population, mais également de réduire les conséquences associées au fardeau des maladies évitables sur le système de santé et de services sociaux. Il poursuivra les avancées réalisées jusqu'à maintenant, qui ont permis au Québec de se hisser parmi les leaders mondiaux en prévention.

1.1 Des défis majeurs qui appuient l'urgence d'agir

Le Québec fait bonne figure tant sur le plan national qu'international quant à l'état de santé de sa population. En témoignent le recul constant depuis 10 ans des décès évitables, l'allongement de l'espérance de vie et les bons résultats observés dans plusieurs dimensions du bien-être. Cette performance enviable devrait toutefois être rehaussée par une intensification des actions concertées de prévention afin de faire face à plusieurs défis majeurs, comme l'augmentation des maladies chroniques, le vieillissement rapide de la population, les inégalités sociales de santé et les changements climatiques.

Les maladies chroniques affectent de plus en plus de Québécois. En 2023-2024, plus de 3,2 millions de personnes âgées de 25 ans et plus vivaient avec au moins une maladie chronique, ce qui représente près de 50 % de ce groupe d'âge; chez les 65 ans et plus, cette proportion atteint 80 %. Cette même année, près de 40 000 nouveaux cas de diabète et plus de 66 000 nouveaux cas d'hypertension étaient recensés. En ce qui concerne le cancer, plus de 63 500 nouveaux cas étaient diagnostiqués en 2023. Ces maladies associées aux habitudes de vie touchent particulièrement les personnes âgées. Avec une proportion de personnes âgées qui devrait représenter 24 % de la population en 2031, la prévalence de plusieurs maladies chroniques devrait atteindre des sommets au cours des

prochaines années et mettre à rude épreuve le système de soins et de services sociaux québécois.

Des tendances préoccupantes émergent également sur le plan de la santé mentale. Une personne sur cinq vivra un trouble de santé mentale au cours de sa vie, et près d'un jeune sur quatre présente des symptômes élevés de détresse psychologique. Les femmes, les personnes âgées, les jeunes adultes et les personnes vivant en contexte de précarité sont parmi les plus touchés

Les inégalités sociales de santé persistent au Québec. Leurs conséquences sont nombreuses et se traduisent généralement par une moins bonne santé et une espérance de vie diminuée. En 2011-2012, l'écart d'espérance de vie en bonne santé du groupe de la population le plus défavorisé par rapport au groupe le plus favorisé était de 9,7 ans chez les hommes et de 7,5 ans chez les femmes. Les écarts sont également plus prononcés entre les membres des communautés autochtones et les non autochtones.

Les changements climatiques entraînent des répercussions sur l'environnement, l'économie, le bien-être. Ils représentent, selon l'Organisation mondiale de la santé, la plus importante menace à la santé de la population. Leurs effets se traduisent notamment par une hausse des décès lors des vagues de chaleur, des traumatismes liés aux catastrophes naturelles, et des problèmes cardiovasculaires, respiratoires, infectieux et de santé mentale.

1.2 Un projet qui viendrait intensifier l'engagement du gouvernement envers la prévention

Le projet de Stratégie s'appuie sur les lois existantes et n'exige aucune modification législative particulière. Il contribuerait à concrétiser les ambitions portées par la Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux au regard de l'amélioration de la santé et du bien-être de l'ensemble de la population. Il s'appuierait sur les acquis intersectoriels de la Politique gouvernementale de prévention en santé pour devenir la nouvelle assise de la prévention au Québec. Il agirait également en complémentarité avec le prochain Programme national de santé publique, qui constitue l'offre de services de santé publique, afin d'intensifier les actions de prévention sur certains enjeux prioritaires pour lesquels des gains de santé et de bien-être sont possibles.

La Stratégie viendrait ainsi compléter et accroître les engagements du MSSS envers la prévention, contenus notamment dans les politiques, stratégies et plans d'action suivants :

- Plan d'action en périnatalité et petite enfance 2023-2028 – Revenir à l'essentiel
- Plan d'action gouvernemental 2024-2029 - La fierté de vieillir
- Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028 - Prévenir, réduire et traiter les conséquences associées à la consommation de substances psychoactives, à la pratique de jeux de hasard et d'argent et à l'utilisation d'Internet
- Plan d'action 2024-2026 du Programme québécois de cancérologie
- Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 – S'allier devant l'itinérance

- Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026 – S'unir pour un mieux-être collectif
- Politique québécoise sur la maladie d'Alzheimer et les autres troubles neurocognitifs - Relever les défis d'aujourd'hui et de demain
- Politique nationale pour les personnes proches aidantes - Reconnaître et soutenir dans le respect des volontés et des capacités d'engagement
- Politique gouvernementale sur les soins et services de première ligne (à venir)
- Politique nationale sur les soins et les services de soutien à domicile (à venir)
- Stratégie québécoise sur l'utilisation des écrans et la santé des jeunes 2022-2025
- Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025

Comme la plupart des leviers pour agir en amont des problèmes de santé se situent en dehors du champ d'activité de la santé, la stratégie permettrait d'intensifier les efforts de prévention de plusieurs autres ministères. Elle pourrait ainsi renforcer les mesures déployées, notamment dans les secteurs suivants :

Environnement, transport et mobilité durable et affaires municipales (ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) et ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH))

- Plan Nature 2030 – Conserver la biodiversité et favoriser l'accès à la nature
- Plan pour une économie verte 2030
- Politique de mobilité durable 2030 – Transporter le Québec vers la modernité
- Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030
- Feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028 et son plan de mise en œuvre 2025-2028
- Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire – Mieux habiter et bâtir notre territoire
- Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
- Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029 – Agir en complémentarité
- Stratégie québécoise en habitation – Bâtir ensemble pour mieux se loger

Éducation, sport et loisir, emploi et intégration sociale (ministère de l'Éducation (MEQ), ministère de l'Enseignement supérieur (MES), ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Inclusion (MIFI))

- Plan d'action pour valoriser la pratique d'activités physiques, sportives et récréatives au Québec 2022-2027 – Pour retrouver le plaisir d'être actif!
- Politique de l'activité physique, du sport et du loisir : Au Québec on bouge ! 2017-2027
- Politique-cadre L'énergie d'apprendre (à venir)

- Stratégie d'insertion socioprofessionnelle des Premières Nations et des Inuit
- Plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2024-2029 - Mobiliser. Accompagner. Participer.
- Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027
- Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion – Ensemble nous sommes le Québec

Secteur touristique, agro-alimentaire, économique et de l'innovation (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), ministère du Tourisme (MTOUR), ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN))

- Politique bioalimentaire 2025-2035 - Nourrir nos ambitions (à venir)
- Plan d'agriculture durable 2020-2030
- Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois : pour une alimentation locale dans les institutions publiques
- Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux – Pour UNE santé bien pensée
- Stratégie de croissance durable du tourisme 2025-2030
- Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027 – Inventer, développer, commercialiser
- Stratégie québécoise des sciences de la vie 2025-2028
- Stratégie gouvernementale de cybersécurité et du numérique 2024-2028 – Propulser l'administration publique numérique de demain

Organismes centraux (ministère du Conseil exécutif (MCE), Secrétariat à la jeunesse du ministère de la Culture et des Communications (MCC), Secrétariat à la condition féminine (SCF) et Secrétariat du Conseil du trésor (SCT))

- Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027 – Ensemble pour les prochaines générations, du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
- Politique québécoise de la jeunesse 2030 et son Plan d'action jeunesse 2025-2030
- Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027
- Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et rebâtir la confiance 2022-2027
- Stratégie d'intégration de l'intelligence artificielle dans l'administration publique 2021-2026

2- Raison d'être de l'intervention

L'accélération du vieillissement de la population, les changements démographiques, l'augmentation des maladies chroniques et l'impact des changements climatiques exercent une pression constante et difficilement tenable sur les capacités du système de santé et de services sociaux à répondre aux besoins de la population. Pour 2024-2025,

les prévisions des dépenses pour la mission « santé et services sociaux » représentaient 41,5 % du total des dépenses de l'État, une proportion qui ne cesse d'augmenter au fil des ans. Même si on augmente l'offre, la demande augmente constamment. Il est donc essentiel d'agir pour inverser la tendance. Plusieurs pays vivent des défis similaires et l'une des meilleures stratégies reconnues pour y faire face consiste à intensifier les efforts en prévention.

Ce portrait n'est toutefois pas une fatalité. En agissant à la fois pour rendre les environnements plus sécuritaires, pour réduire les risques comportementaux et métaboliques et pour améliorer la nutrition des enfants et la vaccination, il est possible de réduire de 10 % le fardeau de la maladie. En effet, un grand nombre de maladies chroniques et infectieuses peuvent être évitées comme le diabète, les maladies cardiovasculaires, plusieurs cancers, certains problèmes de santé mentale et les infections transmissibles sexuellement ou par le sang. En agissant avant l'apparition de ces maladies, la moitié de la mortalité prématurée pourrait également être prévenue. Le potentiel d'impact des actions préventives à ce titre s'avérerait majeur à l'échelle populationnelle. Pour ce faire, des efforts additionnels doivent être déployés en amont sur les facteurs qui influencent le développement de ces problèmes de santé, comme les conditions de vie, les comportements, l'environnement et les facteurs biologiques. De plus, même lorsque la maladie est présente, il est possible d'agir de façon préventive afin d'éviter son aggravation.

Dans ce contexte, l'absence d'une intervention gouvernementale en prévention résulterait en une pression accrue sur un réseau de la santé et des services sociaux déjà sous forte tension. Les risques actuels d'accentuation des inégalités sociales de santé, déjà trop présentes, et leurs répercussions sur la morbidité et la mortalité prématurée pourraient aussi accroître le fardeau des maladies évitables sur le système de soins et de services. La position de chef de file du gouvernement québécois en matière de prévention en serait affectée.

Si les dépenses de santé font l'objet d'un suivi attentif, les coûts de la maladie restent très peu documentés. Les dernières estimations faites pour le Canada ont été calculées à partir de données de 2010. Les coûts directs totaux de la maladie totalisaient alors 127,5 milliards de dollars. Les coûts attribuables à la perte de productivité se chiffraient quant à eux à 18,9 milliards de dollars. Ces coûts ont très vraisemblablement progressé au cours des dernières années.

De plus, les interventions préventives représentent un investissement hautement rentable. Une revue systématique internationale estime que le retour sur investissement médian des interventions préventives s'élève à 14,30 \$ pour chaque dollar investi, bien que ce rendement varie selon le type d'intervention et le contexte dans lequel elle est mise en œuvre. Chaque dollar investi dans l'adaptation climatique rapporterait jusqu'à 15 \$ de bénéfices pour la société, renforçant à la fois la santé, la qualité de vie et l'économie locale, selon des études récentes.

La prévention apparaît ainsi comme un levier stratégique pour améliorer la santé et le bien-être de la population, alléger la pression sur les services, freiner l'escalade des coûts et contribuer à la pérennité du système québécois de santé et de services sociaux.

3- Objectifs poursuivis

À travers sa vision d'un Québec où la santé et le bien-être sont au cœur des choix individuels et collectifs, la Stratégie viserait à réaliser des gains additionnels en santé par une intensification des efforts structurés, une meilleure intégration des actions et une mobilisation de tous les acteurs de la société.

Deux résultats seraient souhaités d'ici 2035, afin de contribuer à améliorer la santé de la population et à alléger la pression sur le système de santé et de services sociaux :

- Réduction de 10 % du fardeau des maladies évitables

Le fardeau des maladies évitables regroupe l'ensemble des pertes de santé, pouvant être évitées par la prévention, tant en termes de mortalité prématurée, de morbidité que de qualité de vie réduite. Cet indicateur permettrait de quantifier les répercussions sur l'espérance de vie en bonne santé pour chacune des maladies, blessures ou conditions de santé. En mesurant le fardeau attribuable à différentes conditions de santé, il faciliterait l'identification des priorités et permettrait d'évaluer l'effet des interventions préventives. Il peut aussi servir à estimer le fardeau économique des maladies évitables.

- Réduction de 10 % de l'écart de mortalité prématurée lié aux inégalités socioéconomiques

La mortalité prématurée désigne les décès survenus avant l'âge de 75 ans, un âge relativement jeune si l'on considère que l'espérance de vie moyenne à la naissance dépasse maintenant 80 ans au Québec. Malgré la diminution de la mortalité prématurée observée au cours des dernières années, les personnes défavorisées sont toujours plus susceptibles de mourir prématurément. Les inégalités territoriales, socioéconomiques et culturelles creusent des écarts persistants et évitables entre les groupes sociaux et limitent les gains collectifs de santé. Les décès prématurés sont principalement associés aux maladies cardiovasculaires, aux cancers, aux maladies respiratoires chroniques et aux traumatismes intentionnels et non intentionnels. Autant de problèmes de santé qui résultent en grande partie de facteurs modifiables ciblés par la Stratégie. La mesure de la mortalité prématurée et des écarts socioéconomiques associés permettrait d'apprécier l'ampleur et l'équité des bénéfices de la Stratégie.

De plus, la Stratégie contribuerait significativement à l'atteinte du quintuple objectif de création de valeur au cœur de la transformation du réseau de santé et de services sociaux, qui se décline ainsi :

- L'amélioration de la santé et du bien-être de la population et la réduction de la maladie;
- L'amélioration de l'expérience de santé des personnes et de leurs proches;

- L'amélioration de l'équité et la réduction des inégalités sociales de santé et de bien-être;
- L'amélioration du bien-être et de l'expérience des personnes œuvrant dans le réseau de la santé et des services sociaux et les organisations partenaires;
- L'amélioration de la viabilité du système de santé et de services sociaux.

4- Proposition

Il est proposé d'adopter une Stratégie nationale de prévention en santé 2025-2035 afin d'améliorer la santé et le bien-être de la population, mais également de réduire les conséquences associées au fardeau des maladies évitables sur le système de santé et de services sociaux.

La stratégie permettrait au gouvernement de faire face aux défis majeurs qui menacent sa capacité à répondre aux besoins en santé des Québécoises et des Québécois. Parmi ces défis, mentionnons l'augmentation des maladies chroniques, la pression démographique, incluant le vieillissement de la population, les inégalités sociales de santé ainsi que les changements climatiques.

D'une durée de 10 ans, cette stratégie viendrait intensifier les efforts en prévention afin de poursuivre les avancées réalisées jusqu'à maintenant qui ont permis au Québec de se hisser parmi les leaders mondiaux pour l'état de santé de sa population. Elle contribuerait à obtenir des gains additionnels en santé en agissant sur l'ensemble du continuum de la prévention, allant de la promotion de la santé à l'atténuation des conséquences des maladies ou des problèmes de santé. Grâce à la mise en place de mesures structurantes, elle pourrait dégager des bénéfices équitables et durables en santé. Enfin, elle accorderait une place de choix à l'innovation pour être en mesure de mieux appréhender les enjeux actuels et à venir, et d'y répondre de façon optimale, en faisant évoluer les approches et les pratiques.

La Stratégie permettrait de rassembler et de responsabiliser tous les acteurs du gouvernement et de la société civile pour travailler davantage en prévention, en s'appuyant sur les forces de chacun. Son déploiement reposerait sur la mobilisation et la concertation d'un large éventail de partenaires – citoyens, ministères, organismes publics, municipalités, milieux de soins et de services sociaux, institutions d'enseignement et de recherche, milieux communautaires, organisations autochtones, société civile et secteurs privés – qui détiennent chacun des leviers clés pour faire progresser la prévention en santé au Québec. Chaque partenaire serait convié à s'engager dans un nouveau partenariat en faveur de la prévention. Cette approche collaborative est essentielle pour assurer une transformation durable, équitable et porteuse de santé et de bien-être pour les générations actuelles et futures.

Des résultats significatifs et mesurables d'ici 2035

Deux résultats significatifs et mesurables seraient souhaités, d'ici 2035, afin de contribuer à améliorer la santé de la population et à alléger la pression sur le système de santé et de services sociaux, soit :

- 1- Réduction de 10 % du fardeau des maladies évitables
- 2- Réduction de 10 % de l'écart de mortalité prématurée lié aux inégalités socioéconomiques.

Des orientations ambitieuses et collectives

Pour parvenir aux résultats souhaités, la stratégie reposera sur une logique de complémentarité. Elle propose une action concertée, synergique et intersectorielle, qui se déroulerait simultanément sur quatre niveaux : pouvoir d'agir et entraide, services cliniques préventifs, prévention dans les communautés et politiques publiques saines.

Quatre grandes orientations soutenues par les connaissances scientifiques et considérées porteuses par l'ensemble des personnes et organisations consultées sont proposées :

Orientation 1 - Réduire le fardeau des maladies évitables

La santé et le bien-être de la population québécoise reposent en grande partie sur la capacité collective à créer des conditions de vie qui favorisent la santé globale, y compris la prévention des maladies évitables chroniques ou infectieuses et la promotion du bien-être physique, mental et social. Des gains significatifs pour les individus, leurs proches et le réseau de la santé et des services sociaux sont aussi possibles en retardant l'apparition de ces maladies, en diagnostiquant, en traitant précocement ou en réduisant l'ampleur des incapacités qu'elles occasionnent. De plus, comme la moitié de la mortalité prématurée peut être prévenue en agissant avant l'apparition de ces maladies, l'impact potentiel d'actions préventives à l'échelle populationnelle est majeur.

Orientation 2 - S'engager pour des générations en santé, aujourd'hui et demain

Pour améliorer durablement la santé et le bien-être de la population, le Québec tout entier doit s'engager davantage en prévention pour les générations actuelles et à venir. Les défis liés à la parentalité, les difficultés en santé mentale, les obstacles à un développement sain dès l'enfance et la précarité persistante contribuent à fragiliser la santé des individus tout au long de leur parcours de vie. En agissant tôt dès la grossesse et à chaque étape de la vie, la stratégie vise à créer les conditions propices à un vieillissement en santé.

Orientation 3 - Préserver et bâtir des milieux de vie sains et durables

Améliorer la qualité des milieux de vie par une planification urbaine et territoriale orientée vers la santé est à la fois une nécessité et une formidable opportunité de promouvoir un mode de vie physiquement actif, de favoriser la vie sociale, de renforcer la sécurité, d'améliorer la santé mentale, en plus de soutenir la résilience climatique. L'accès à la nature, les initiatives de verdissement, le développement du transport actif et collectif, l'aménagement d'espaces publics conviviaux, de même que la sécurité des milieux de travail sont autant de leviers pour promouvoir la santé et prévenir un large éventail de problèmes de santé, des maladies chroniques aux traumatismes, en passant par la détresse psychologique.

Orientation 4 - Faire de la prévention un projet de société

Dans un monde en transformation rapide, les défis en matière de santé et de bien-être deviennent de plus en plus complexes, interconnectés et imprévisibles. Vieillesse de la population, changements climatiques, inégalités sociales croissantes, crises sanitaires récurrentes, mutations du marché du travail, transformation numérique : les enjeux de santé publique émergents ou en croissance se multiplient. Ces changements obligent à sortir d'une logique essentiellement curative et à faire de la prévention un véritable projet de société. Cette transition avantageuse pour tous contribuerait à assurer la pérennité du système de santé et de services sociaux. D'ailleurs, la promotion et la prévention sont considérées comme prioritaires par 65 % des Québécois et 62 % considèrent que le système peine à répondre à leurs attentes, selon un sondage mené en 2024 par le Commissaire à la santé et au bien-être.

Des engagements sous forme de 19 ambitions collectives

Les orientations seraient structurées autour de 19 ambitions collectives dans le but de générer des bénéfices à court, moyen et long terme sur la santé et le bien-être de la population. En formulant ces ambitions collectives, le gouvernement fait écho aux attentes exprimées par les partenaires et propose des buts qui, pour être atteints, nécessitent l'engagement et la convergence des efforts de toutes et tous.

Ainsi, cinq ambitions collectives contribueraient à agir efficacement en prévention pour réduire le fardeau des maladies évitables :

- Les choix alimentaires sains, abordables et durables sont à la portée de toutes et tous.
- Toutes et tous peuvent adopter des modes de vie physiquement actif dans leur quotidien.
- Toutes et tous adoptent un mode de vie sans tabac.
- La consommation d'alcool ainsi que ses méfaits ont régressé.
- Les interventions cliniques préventives sont accessibles à toutes et tous en temps opportun.

Afin de s'engager pour des générations en santé, quatre ambitions collectives seraient proposées :

- Tous les parents ont les ressources et compétences requises pour appuyer le développement de leurs enfants.
- Les enfants et les jeunes évoluent dans un contexte qui permet leur développement optimal.
- Le niveau de bien-être est élevé pour toutes et tous.
- Les personnes vivant en contexte de vulnérabilité disposent des moyens et conditions pour répondre à leurs besoins de base.

Cinq ambitions collectives permettraient d'agir pour préserver et bâtir des milieux de vie sains et durables :

- Toutes et tous ont accès à la nature et peuvent pratiquer des activités de plein air

- Les environnements naturels et bâtis favorisent un mode de vie actif, sain et sécuritaire
- L'aménagement des espaces dans la communauté favorise le vivre-ensemble
- Toutes les personnes qui travaillent bénéficient de conditions qui assurent leur santé et leur sécurité
- Les communautés déploient des actions qui protègent la santé et réduisent les effets des changements climatiques

Enfin, cinq ambitions collectives concouraient à faire de la prévention un projet de société :

- Chaque personne peut tirer profit d'informations fiables pour sa santé et son bien-être
- Les actions de prévention sont conçues avec les citoyennes et citoyens et dans leur intérêt
- Une culture de collaboration qui appuie des prises de décisions en faveur de la santé
- Les données et les technologies de santé numériques propulsent des actions de prévention de précision
- La recherche et l'innovation catalysent le développement et l'implantation d'interventions efficaces en prévention

Les actions concrètes à réaliser pour atteindre ces objectifs seront identifiées dans un plan de mise en œuvre qui suivrait la publication de la Stratégie. Ce plan préciserait la gouvernance à mettre en place et les leviers des partenaires impliqués.

5- Autres options

Deux options ont fait l'objet d'évaluations, mais n'ont pas été retenues car jugées limitées pour apporter une réponse appropriée aux enjeux auxquels fait face la société québécoise et qui dépassent largement le cadre du système de soins et de services sociaux. Sans une action structurée, cohérente et ambitieuse à l'échelle gouvernementale, les coûts humains, sociaux et économiques continueront de croître, tout comme la pression sur le réseau de la santé et des services sociaux.

Option 1 - Maintenir le statu quo

Maintenir le statu quo signifierait qu'il n'y aurait plus d'engagement gouvernemental envers la prévention puisque la Politique gouvernementale de prévention en santé vient à échéance en 2025. Ce désengagement aurait pour conséquence une perte de leadership, de cohérence et de mobilisation de l'appareil gouvernemental, mais également des acteurs clés concernés par la prévention. Bien que le Québec dispose déjà de plusieurs politiques et programmes en matière de prévention, ceux-ci ne suffisent plus à répondre aux défis actuels et émergents et leur portée est restreinte — une posture de moins en moins tenable pour le réseau de la santé et des services sociaux, confronté à une demande en soins et services en constante augmentation.

Option 2 - Prolonger la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS)

La PGPS bénéficie déjà d'une année de prolongation en 2025-2026 qui permettra à certaines actions de son Plan d'action interministériel 2022-2025 d'être complétées par les partenaires concernés. La PGPS a jeté les bases d'une approche synergique et cohérente pour agir en prévention à l'échelle gouvernementale. Elle a toutefois mis en lumière l'importance de cibler davantage les enjeux prioritaires et de concentrer les efforts sur les interventions jugées les plus efficaces. Elle offre par ailleurs peu de leviers pour intégrer la recherche et l'innovation (ex.: la prévention de précision), en particulier pour prévenir les maladies évitables. Sa capacité à mobiliser les citoyens et le secteur privé demeure également limitée, malgré le rôle clé qu'ils pourraient jouer dans l'amélioration de la santé et du bien-être de la population.

6- Évaluation intégrée des incidences

Le projet de stratégie nationale de prévention en santé vise à améliorer la santé et le bien-être de l'ensemble de la population. Ses retombées positives pourraient bénéficier à toutes et tous, mais encore davantage à certains groupes de la population en situation de vulnérabilités qui font face à des inégalités sociales de santé.

Il présente des ambitions collectives à toutes les étapes du parcours de vie, de la conception à la vieillesse, en passant par la naissance, l'enfance, la jeunesse et l'âge adulte. La stratégie accorderait, notamment pour réduire les inégalités sociales de santé, une attention particulière à certains groupes de la population, comme les personnes âgées, les membres des Premières Nations et les Inuit, les personnes en situation de handicap et les personnes issues de l'immigration.

Dimension sociale

Renforcer l'autonomie et la participation des personnes et des communautés dans les actions de prévention pour soutenir équitablement l'amélioration de leurs comportements et de leurs environnements s'inscrit dans les principes mis de l'avant par la Stratégie. Cette approche participative favorise l'acceptabilité sociale, l'adaptation des actions aux réalités des milieux et a, ultimement, un impact sur la pérennité des changements souhaités. Dans cette perspective, il sera nécessaire lors de la mise en œuvre de la stratégie de porter une attention particulière aux besoins de différents groupes de la population afin que toutes et tous puissent bénéficier équitablement de ces retombées.

Par ailleurs, la stratégie implique une collaboration essentielle avec les gouvernements et organismes des paliers d'intervention locaux, régionaux ou nationaux.

Dimension économique

La santé de la population québécoise est un pilier fondamental du bien-être collectif et de la prospérité du Québec. Une efficacité collective plus grande en prévention entraînera inévitablement de multiples bénéfices durables sur la santé, mais également des retombées positives sur la cohésion sociale, la prospérité collective, la capacité à faire face à de nouvelles transformations sociétales, la productivité au travail et les conditions de vie des prochaines générations. L'amélioration de la santé et la réduction du fardeau des maladies évitables, aura un impact significatif sur la viabilité économique et sociale du

Québec. Cela permettrait de réaliser des économies pour l'État, mais également des gains pour la société à tous les niveaux.

Dimension environnementale

La stratégie se déploierait à travers le territoire dans l'ensemble des régions, municipalités et communautés locales. Elle favoriserait le développement et la mise en place par les communautés d'actions qui protègent la santé, comme l'accès à la nature, et réduisent les effets des changements climatiques. Ces effets se manifestent par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des canicules et des inondations, des feux de forêt, des risques de pandémie ou d'autres menaces infectieuses émergentes. Le renforcement des actions concertées avec l'ensemble des forces vives de la société s'avère essentiel dans le contexte actuel pour adapter les milieux de vie afin de prévenir et atténuer les impacts sur la santé, mais aussi être mieux préparés pour faire face aux aléas climatiques.

7- Consultation entre les ministères et avec d'autres parties prenantes

La stratégie est le fruit d'une démarche collaborative à laquelle plusieurs ministères, organisations, experts et personnes ont participé.

Des consultations préliminaires ont eu lieu de décembre 2024 à février 2025 auprès de différents groupes, organismes et personnes concernées par la prévention. Des consultations ciblées ont permis en mars 2025 à plus d'une soixantaine de personnes et de groupes d'intérêt de s'exprimer sur la Stratégie et ses composantes. En avril 2025, un appel de contribution public sur Consultation Québec a recueilli les commentaires de 238 participants et près de 170 fichiers ont été déposés à cette occasion. Un forum sur la prévention en santé a rassemblé le 9 mai 2025 près de 400 représentants de ministères, d'organismes gouvernementaux, du réseau de la santé et des services sociaux, d'associations et d'ordres professionnels, d'universités, d'instituts de recherche, de fondations et du milieu communautaire, de tables de concertation nationales, d'associations pharmaceutiques et du milieu municipal. De plus, en avril, un appel effectué auprès des différents ministères leur a permis de soumettre plus d'une centaine de mesures.

Les ministères suivants ont été rencontrés et consultés, notamment lors du Forum sur la prévention en santé et de l'appel de mesures qui leur était spécifiquement destiné :

- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère du Conseil exécutif
- Ministère de la Culture et des Communications
- Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
- Ministère de l'Éducation
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Ministère de l'Enseignement supérieur

- Ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs
- Ministère de la Famille
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère du Tourisme
- Ministère des Transports et de la Mobilité durable
- Ministère du Travail

De façon générale, les organisations consultées ont accueilli positivement le projet de stratégie et exprimé leur volonté à contribuer à sa mise en œuvre. La démarche de consultation a également permis d'établir comme consensus l'urgence d'agir et l'importance de la prévention. Agir le plus tôt possible et tout au long du parcours de vie, avec des mesures structurantes et adaptables aux réalités locales constitue une proposition largement partagée par les organisations. Par ailleurs, la nécessité de miser sur les initiatives existantes et sur l'expertise développée est également soulignée.

Un rapport des consultations serait diffusé après la diffusion de la stratégie afin de présenter les résultats de la démarche effectuée.

8- Mise en œuvre, suivi et évaluation

Un plan de mise en œuvre de la Stratégie suivrait sa publication. Il viendrait préciser les mesures concrètes à mettre en place, les acteurs concernés ainsi que les mécanismes de gouvernance, d'évaluation et de reddition de compte. Il est envisagé d'élaborer un cadre de suivi et d'évaluation de la Stratégie.

Un suivi rigoureux de la mise en œuvre de la stratégie est prévu ainsi qu'une évaluation en continu afin de mesurer ses effets. Des outils de reddition de comptes, par exemple un tableau de bord, et des outils de communication populationnelle, seront mis en place pour assurer la transparence et engager un dialogue ouvert avec la population.

9- Implications financières

Un budget non récurrent de 15 millions de dollars est prévu pour mettre en œuvre quelques mesures associées à la Stratégie en 2025-2026. Les montants global et annuels des investissements requis pour les prochaines années seront précisés dans le plan de mise en œuvre qui suivra la publication de la stratégie.

10- Analyse comparative

Plusieurs juridictions au Canada et à l'international ont reconnu, comme le Québec, la nécessité d'adopter des stratégies de prévention structurantes, intersectorielles et fondées sur des données probantes pour répondre aux défis croissants qui affectent la santé et le bien-être de leurs populations.

Ailleurs au Canada, des provinces comme l'Ontario et la Colombie-Britannique ont adopté des cadres stratégiques, des normes et des outils qui orientent l'action des ministères et organismes, notamment en matière de promotion des saines habitudes de vie, de prévention des maladies chroniques, de déterminants sociaux de la santé, d'équité en santé et de surveillance. Toutefois, ces approches restent souvent centrées sur les institutions de santé publique elles-mêmes, avec des mécanismes intersectoriels encore limités.

À l'international, des pays comme l'Australie, la France et les États-Unis ont mis en œuvre des stratégies de prévention qui se distinguent par :

- une vision ambitieuse centrée sur la santé tout au long du parcours de vie;
- des priorités ciblées sur les principaux facteurs de risque — comme le tabagisme, la mauvaise alimentation, la sédentarité et la consommation nocive d'alcool — ainsi que sur des enjeux transversaux comme la santé mentale et le bien-être psychosocial;
- des principes d'action clairs : équité en santé, collaboration intersectorielle, participation citoyenne; et
- des mécanismes de suivi et d'évaluation structurés, avec des cibles mesurables et des indicateurs de performance.

La proposition du Québec, telle que formulée dans la Stratégie nationale de prévention en santé, s'inscrit dans la continuité de ces démarches structurantes, tout en apportant certaines avancées :

- Elle s'appuie sur les acquis des dernières années en prévention en santé, mais va plus loin en cherchant à mobiliser l'ensemble des secteurs concernés, notamment les ministères, et les citoyens, autour d'un projet collectif;
- Elle s'aligne sur les meilleures pratiques internationales — notamment les « Best Buys » de l'Organisation mondiale de la santé, qui désignent des interventions reconnues comme étant hautement efficaces, abordables et réalisables pour prévenir les maladies chroniques — tout en les adaptant aux réalités et aux priorités du Québec.
- Elle propose une approche intégrée qui prend en compte les déterminants structuraux de la santé, tels que les conditions sociales, économiques, environnementales et numériques, qui influencent de manière profonde et durable la santé des populations;
- Elle repose sur un modèle d'action structurant, qui articule les efforts autour de quatre leviers complémentaires : le renforcement du pouvoir d'agir des personnes, les services cliniques préventifs, les programmes dans les communautés et les politiques publiques favorables à la santé;
- Elle innove en misant sur la prévention de précision, c'est-à-dire l'utilisation des données populationnelles, des technologies numériques et des sciences comportementales pour adapter les interventions de prévention aux besoins spécifiques de différents groupes, en fonction de leur contexte, de leur niveau de risque et de leurs préférences; et

- elle entend mettre en place un cadre de gouvernance clair, intersectoriel et participatif, avec des mécanismes robustes de suivi et d'imputabilité.

En résumé, le Québec maintiendrait sa position à l'avant-garde avec cette proposition, en tirant parti des leçons apprises ailleurs tout en bâtissant une stratégie cohérente, multisectorielle et ambitieuse, adaptée à ses défis propres et à sa vision d'une société en santé, équitable et durable.

Ministre responsable des Aînés et
ministre déléguée à la Santé,

SONIA BÉLANGER

Ministre responsable des
Services Sociaux,

LIONEL CARMANT

Ministre de la Santé,

CHRISTIAN DUBÉ